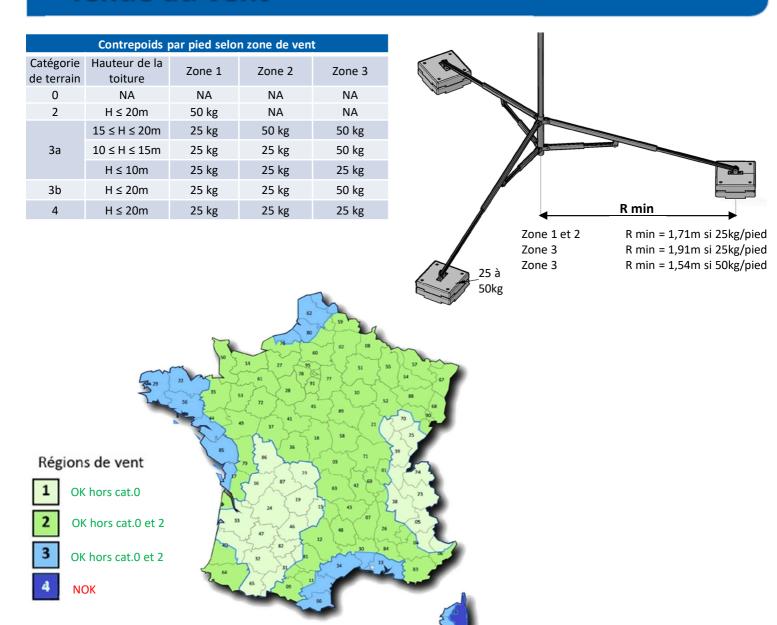
## **Trépied autoportant ref P3093 Tenue au vent**



## Catégorie de terrain

Mer ou zone côtière exposée aux vents de mer ; lacs et plans d'eau parcourus par le vent sur une distance d'au moins 5 km

II Rase campagne, avec ou non quelques obstacles isolés (arbres, bâtiments, etc.) séparés les uns des autres de plus de 40 fois leur hauteur

Illa Campagne avec des haies ; vignobles ; bocage ; habitat dispersé

IIIb Zones urbanisées ou industrielles ; bocage dense ; vergers

IV Zones urbaines dont au moins 15 % de la surface sont recouverts de bâtiments dont la hauteur moyenne est supérieure à 15 m; forêts





DOC301b.VEN-Rev0

**NOK** 

OK

